

Procès-verbal n°2 de la Commission Départementale des Délégués

Réunion du :	Mercredi 23 novembre 2022
À :	18h30 – District Gard-Lozère
Présidence :	M. Jean-Marie ROUFFIAC
Présents :	Mme Christie CORNUS, MM. Fabien AKKERMANS, Bernard BERGEN, Claude BOUILLET, Jérôme CARRERE,
Absent (e)s excusé(e)s:	M. Marcel COLLAVOLI

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club ([n°affiliation]@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom et Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf Article 17.1 du règlement intérieur du District).

Approbation

La commission approuve le PV n°1 de la réunion 28/09/2022

Bilan

La commission fait un bilan à ce jour sur les désignations et le suivi des rapports.

La commission encourage les délégués à continuer la rédaction des rapports suivant les consignes données à la réunion du 24/09 à Alès.

Sanction

La commission décide de sanctionner M. A. suite à la non-application du règlement lors d'un match de coupe.

Sanction : 2 matchs de non-désignation les 26-27/11/2022 et 3-4/12/2022

Informations diverses

La commission ayant appris les ennuis de santé de M. BROCCO, lui souhaite un prompt rétablissement.

La commission est heureuse de voir revenir sur les terrains et pouvoir compter à nouveau M. LAUGIER dans ses effectifs.

Rappel : la commission rappelle à tous qu'ils doivent porter une tenue correcte dans le cadre de leur mission sans logo de club apparent.

DELEGUES STAGIAIRES

Les 4 nouveaux délégués ont effectué leurs 2 premiers matchs accompagnés par des membres de la commission. Ils sont maintenant désignés seul, et seront à nouveau accompagnés en 2^{ème} partie de saison pour voir leur évolution.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**Le Président de séance,
Jean-Marie ROUFFIAC**

**La Secrétaire de séance,
Christie CORNUS**

